



université PARIS-SACLAY

"LE MANAGEMENT DES DILEMMES CONSUBSTANTIELS À L'OUVERTURE. LE CAS DES COLLABORATIONS INTER- ORGANISATIONNELLES DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ EN FRANCE" PAR ALINE COURIE LEMEUR

Résumé :

Ce mémoire d'HDR cherche à répondre à la question « Comment manager les dilemmes consubstantiels aux collaborations inter-organisationnelles dans le champ de la santé en France ? ». Il s'inscrit dans la spécialité du management stratégique et se fonde sur nos travaux menés selon une approche qualitative en lien avec un posture épistémologique interprétativiste. Nous abordons le dilemme comme une situation s'accompagnant de possibilités comportant toutes des avantages et des inconvénients, qu'il faut savoir manager. Dans le dilemme, un choix doit être effectué entre des options tout autant désirables qu'indésirables, mais sans que la notion de contradiction ou de choix impossible ne soit existante, comme dans un paradoxe. Nous nous interrogeons sur les moyens qui permettraient de mieux manager les dilemmes consubstantiels à l'ouverture dans le champ de la santé en France. Pour cela, nous nous questionnons sur les

situations favorables à l'émergence de ces dilemmes, ainsi que sur l'impact à ce niveau des capacités d'appropriation et d'adoption des organisations qui inter-collaborent. Nous proposons de les manager par le consensus. Nous envisageons le consensus comme une réponse ou un choix autour duquel il y a convergence des opinions. Manager par le consensus signifie devoir adopter un mode de coordination non autoritaire, qui n'est ni une unanimité, ni un compromis, en s'appuyant à la fois sur l'entente et sur la dissension. Nous identifions des leviers et des freins au management par le consensus des dilemmes consubstantiels à l'ouverture dans le champ de la santé en France et nous envisageons ses limites. A travers cela nous présentons nos travaux et traçons les pourtours de nos recherches futures.

Abstract:

This HDR thesis seeks to answer the question "How to manage the dilemmas inherent to inter-organizational collaborations in the healthcare field in France? It is part of the strategic management discipline and is based on our research using a qualitative approach and an interpretative epistemological approach. We approach the dilemma as a situation with possibilities, all of which have advantages and disadvantages that must be managed. In the dilemma, a choice must be made between desirable and undesirable options, but without the notion of contradiction or impossible choice, as in a paradox. We wonder about the means that would allow us to better manage the dilemmas that are consubstantial with openness in healthcare in France. To do this, we question the situations that are favorable to the emergence of these dilemmas, as well as the impact at this level of the appropriation and adoption capacities of the organizations that collaborate. We propose to manage them through consensus. We consider consensus as a response or a choice around which there is a convergence of opinions. Managing by consensus means adopting a non-authoritarian mode of coordination, which is neither unanimity nor compromise, relying on both agreement and dissent. We identify the levers and obstacles to consensus management of the dilemmas inherent to openness in the healthcare field in France and we consider its limits. Through this, we present our work and define the outlines of our future research.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MEMBRES DU JURY :

- Pascal Corbel, Professeur des Universités, Université Paris-Saclay (rapporteur)
- Albert David, Professeur des Universités, Université Paris Dauphine (rapporteur)
- Thierry Burger-Helmchen, Professeur des Universités, Université de Strasbourg

(rapporteur)

- Annie Bartoli, Professeur des Universités, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Marie Herr, Professeur des Universités, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Bérangère L. Szostak, Professeur des Universités, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Martine Séville, Professeur des Universités, Université Lumière Lyon 2